



**HAL**  
open science

## Conclusion des travaux du groupe "Coopération internationale et transfert de technologie".

B. Cassagne, A. Pellissier

► **To cite this version:**

B. Cassagne, A. Pellissier. Conclusion des travaux du groupe "Coopération internationale et transfert de technologie". Forêt Méditerranéenne, 1994, XV (1), pp.87-90. hal-03557199

**HAL Id: hal-03557199**

**<https://hal.science/hal-03557199v1>**

Submitted on 4 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Conclusion

En règle générale, le Bassin méditerranéen évoque une unité de lieu et de climat ; ainsi qu'une histoire commune, berceau de la civilisation occidentale.

Cependant l'image de la forêt méditerranéenne reste à construire au niveau du grand public et des hommes politiques, telle celle largement diffusée de la forêt tropicale. Pour cela, il apparaît nécessaire de rassembler les données de base essentielles à la compréhension de cet écosystème complexe. Il s'agit notamment d'identifier les contraintes qui s'exercent sur ce milieu très fragile (pressions démographique, urbaine, touristique et pastorale), de façon à sensibiliser les acteurs potentiels à sa protection et de n'investir de l'argent public que si son utilité sociale est avérée.

Les systèmes de coopération actuels (bilatérale et internationale) connaissent un fonctionnement pas toujours sans lourdeurs institutionnelles. Ils ne tiennent pas toujours suffisamment compte des contextes locaux et des populations concernées. De plus, les expériences acquises dans un pays ne transitent pas facilement dans un autre. Les pays maghrébins souhaitent qu'une coopération d'un nouveau genre vienne en appui aux compétences nationales, avec plus de transferts de technologie,

La coopération pourrait se définir ainsi :

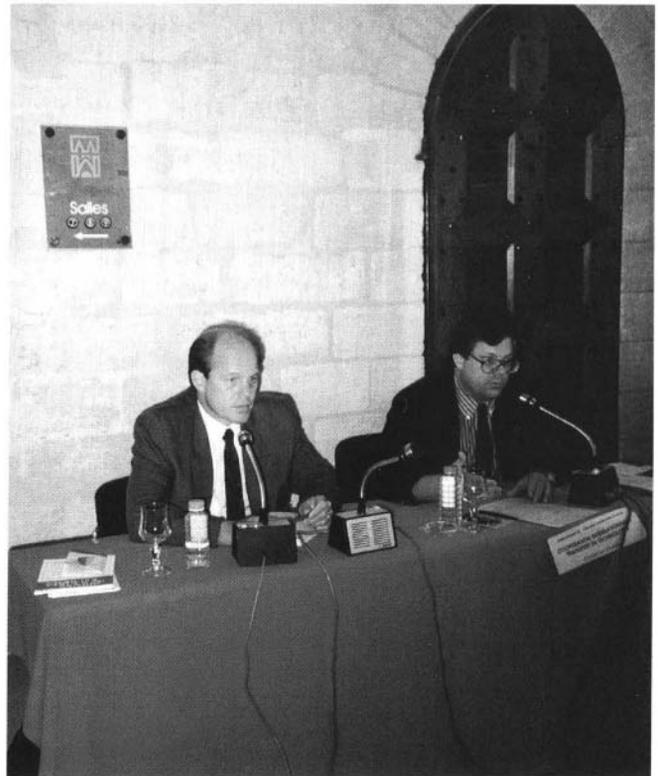
- Travailler ensemble dans un intérêt réciproque.
- Chaque partie (ou pays) apporte une compétence.
- Intégration dans le tissu local.
- Avoir une ouverture pluridisciplinaire, intégrant l'aval (tissu industriel local ou extérieur) à l'amont (formation des hommes).

La coopération décentralisée, qui permet une approche différente, peut répondre parfois à ces manques. Plus souple et moins formelle, elle peut fournir des spécialistes pour des besoins ponctuels.

Des propositions pourraient être faites pour tenter d'améliorer cette méconnaissance de la forêt méditerranéenne. Ainsi il est proposé :

- de susciter sur le plan international une image médiatique de la forêt méditerranéenne pour y intéresser "l'opinion" comme elle s'est intéressée à la forêt tropicale ;
- d'améliorer une communication pluridisciplinaire entre acteurs forestiers et de pérenniser la transmission des savoir-faire forestiers.

Les débats ont montré qu'il est trop compliqué actuellement de créer une association Forêt Méditerranéenne dans chaque pays du Bassin. Il n'est pas facile dans certains cas



**Photo 1 : Bernard Cassagne et André Pellissier, animateurs du groupe "Coopération".**

Photo V.Morier-Genoud.

de mettre en place une association pluridisciplinaire, alors que l'administration forestière a un poids considérable (peu d'ONG). Dans d'autres cas, ce sont plutôt les moyens qui manquent.

Il a donc été décidé de mettre en place cette année un pôle permanent de rencontre internationale (type association internationale) pour améliorer les échanges, les rencontres et introduire, selon ses moyens, une coopération moins rigide. Cette association pourrait se transformer en un réseau d'associations de chaque pays lorsque l'occasion se présentera.

Cette structure ne doit pas être un nouvel opérateur, mais bien un moyen de communication, un centre de collectes de données et de transmission des savoir-faire, un catalyseur en matière de recherche-développement et de formation.

Ce réseau international pourrait également avoir un rôle fédérateur entre les organismes qui le souhaiteraient, afin de permettre une meilleure pluridisciplinarité.

Reprenons ci-après les divers thèmes de coopération élaborés lors des séminaires franco-tunisien et franco-marocain :

### 1- Favoriser des contacts et des échanges :

- \* jumelage (centres de formation, communes, etc...)
- \* rencontres entre forestiers (recherche, formation, etc...)
- \* formation et vulgarisation

\* création d'une banque de données  
(il est important d'organiser un réseau dès le départ)

2- *Concevoir ensemble des politiques d'approche en abordant des thèmes globaux :*

\* gestion des ressources naturelles (biodiversité, aires protégées, etc...)

\* chêne liège (recherche dans les différents pays)

\* incendie (prévention et lutte)

\* valorisation des produits secondaires de la forêt (plantes médicinales et aromatiques, etc...)

\* foresterie urbaine et forte pression démographique

\* agro-foresterie (participation de la population)

\* bois-énergie : études au niveau national de la filière bois et études sur les économies d'énergie

\* filière bois, technologie des produits forestiers

3- *Favoriser la mise en place des micro-projets concrets, efficaces, destinés directement à la population locale (distillerie, artisanat, etc...).* Les projets entrent parfaitement dans le cadre de la coopération décentralisée, avec une approche participative de la population.

Comment s'organiser dans les années à venir ?

En premier lieu, un petit fascicule de synthèse type mémento-panorama (cf. Mémento AFOCEL-ARMEF) pourrait paraître afin d'illustrer l'organisation de la filière bois dans chacun des pays du Bassin méditerranéen : les intervenants, les organigrammes, les adresses, les projets de coopération en cours, etc..

En s'appuyant sur ce groupe de travail et sur les atouts de Forêt Méditerranéenne, il convient de préparer ce réseau international de compétences et de savoir-faire en :

- assurant la connexion des divers partenaires du milieu forestier,

- en faisant mieux connaître la forêt méditerranéenne au niveau des organismes internationaux (C.E.E., Banque Mondiale, O.N.U., F.A.O., etc...), et en développant l'idée de préservation de ces milieux fragiles.

La tâche est énorme, les objectifs ambitieux ; la forêt méditerranéenne le mérite...

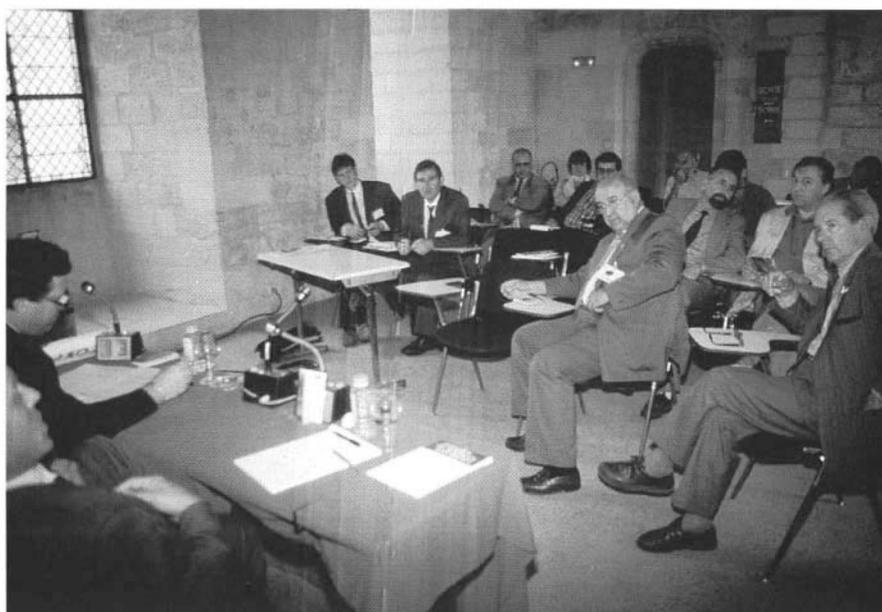


Photo 2 : Les travaux du groupe "Coopération".

Photo V.Thomann.

## Résumé

Malgré un parallèle écologique et des passés forestiers voisins dans les pays du Bassin méditerranéen, l'évolution des forêts est nettement distincte entre les pays du sud et ceux du nord. On constate certains dysfonctionnements dans la coopération actuelle. De même, le secteur forestier souffre de lacunes (information, communication, concertation, formation, recherche). Or les enjeux sont considérables : qualité de l'environnement local, mais aussi développement social, technologique et économique.

C'est pourquoi ce groupe de travail propose la constitution progressive d'un réseau international de compétences et de savoir-faire méditerranéens. Ce réseau favoriserait alors les échanges, la conception commune de politiques d'approches globales, l'intégration des actions dans le tissu local et l'ouverture pluridisciplinaire intégrant l'aval à l'amont. Ce groupe a également souligné l'importance de la coopération décentralisée, qui répond à des besoins ponctuels.

Afin de mettre en place ce pôle permanent l'association Forêt Méditerranéenne doit tout d'abord assurer la connexion entre les divers partenaires concernés par la forêt, puis promouvoir l'image de la forêt méditerranéenne auprès des organismes internationaux.

## Summary

Even though the countries forming the Mediterranean Rim offer ecological parallels and possess forests with similar histories, there is a clear difference in the evolution of forests in countries on the southern side of the Mediterranean compared with those on the northern rim. Cooperation, initially seen as possible, has now become indispensable at all levels of the forest chain on account of the important stakes involved : quality of the local environment, aspects of social, technical and economic development.

At present, a number of failures are evident in the schemes for international cooperation, including weaknesses in the forestry sector (e.g. information, communication, concertation, training, research, the weight given to local contexts and populations concerned). Such factors justify the call by the working party for the creation and development of an international network to relay specifically Mediterranean skills and knowledge.

Cooperation, in the light of the preceding remarks, can be defined as :

- working together to satisfy reciprocal interests ;
- the contribution by each organisation (or country) of its particular know-how ;
- a broad pluridisciplinary approach integrating factors downstream (local or wider economic activity) and upstream (professional training).

The Franco-Tunisian and Franco-Moroccan seminars raised other relevant themes :

- favouring contacts and exchange ;
- joint conception of the broader policy framework taking into account the overall themes involved ;
- setting up concrete, small-scale projects aimed directly at the local population.

The working party also highlighted the importance of decentralised cooperation. By this is meant collaboration which calls on the contribution and skills of the people most closely involved in the practical side, rather than on adminis-

trative or political structures via their official representatives. Cooperation in this form should better be able to meet incidental or less formalised needs (small-scale projects).

As a step to creating the envisaged permanent clearing house for international cooperation, the purpose of which is to foster exchange and contact and a more flexible style of cooperation, the Forêt Méditerranéenne association will need first of all to establish suitable lines of communication with the wide range of people concerned with woodlands and forest. Above all, however, Forêt Méditerranéenne should persuade international organisations to recognise the specificity of Mediterranean forests, underlining amongst other themes, the need to protect fragile milieux.

The task is huge ; the aims ambitious... the Mediterranean forest deserves nothing less.

## Resumen

Apesar de un paralelo ecológico y de pasados forestales vecinos en los países de la cuenca mediterránea, es claramente distinta la evolución de los bosques entre los países del sur y los países del norte. De posible, pasa a ser indispensable la cooperación, en los diferentes estados de la rama forestal. Son en efecto considerables los beneficios que se pueden tirar : cualidad del medio ambiente local, pero también desarrollo social, tecnológico y económico.

Actualmente, se constatan unos disfuncionamientos de los sistemas de cooperación y unas faltas en el sector forestal (información, comunicación, concertación, formación profesional, investigación, tomada en cuenta de los contextos locales y de la población concernida). Por eso ese grupo de trabajo propone la constitución progresiva de una red internacional de competencias y habilidades mediterráneas.

La definición que se podría dar a esa cooperación sería :

- Trabajar juntos con un interés recíproco.
- Que cada parte (o país) traiga una competencia.
- Tener una apertura pluridisciplinaria que integre desde el principio (tejido industrial local o exterior) hasta el fin de la filiera (formación de los personales).

Los seminarios franco-tunecino y franco-marroquí han levantado temas semejantes :

- Favorecer contactos y cambios.
- Concebir juntos políticas de aproximación abordando temas globales.
- Poner en obra micro-proyectos concretos destinados directamente a la población local.

También ha puesto en evidencia el grupo de estudios el papel importante de la cooperación descentralizada. Se trata de un tipo de cooperación que pone en obra y a contribución las personas situadas lo más próximo posible de la práctica, en vez de las estructuras administrativas o políticas por medio de sus representantes oficiales. Esa cooperación podría responder así a necesidades puntuales y menos formales (micro-proyectos).

Afines de establecer ese polo permanente de encuentro internacional, que favorecería los cambios y una cooperación más "flexible", la asociación "Forêt Méditerranéenne" tendrá que asegurar en primer lugar la conexión entre todos los que están concernidos por el bosque. Pero sobre todo tendrá que tentar promover el bosque mediterráneo en el seno de las organizaciones internacionales desarrollando entre otras cosas el tema de preservación de los medios frágiles.

Es enormísima la tarea, son ambiciosos los objetivos ; lo merece el bosque mediterráneo...

# Liste des participants - Groupe "Coopération internationale et transferts de technologie"

Nicette AUBERT  
Conseil régional Provence Alpes Côte  
d'Azur 27 Pl J Guesde  
13481 Marseille Cedex 20  
Tél. : 91-57-50-57

Marie-Brigitte AUTRAND  
14 Rue du Camérier  
84000 Avignon  
Tél. : 90-85-28-30

Alain BAILLY  
Association Forêt Cellulose Sud Est  
Quartier Saillans Malissard  
26120 Chabeuil  
Tél. : 75 85 22 44  
Fax : 75 85 26 77

Claude BAILLY  
La Cigalière Rte de Montfort  
83570 Cotignac  
Tél. : 94 04 62 83

Roger BALLEYDIER  
Maurin - 29 Plan du Château d'O  
34970 Lattes  
Tél. : 67-69-24-90

Eric BELVAUX  
Société du Canal de Provence  
Le Tholonet BP 100  
13100 Aix en Provence Cedex 1  
Tél. : 42.23.98.50  
Fax : 42-66-87-24

Kamel BENAMGHAR  
Agence Nationale des Forêts  
Projet Pilote B.P. 53M  
21200 Collo ALGERIE  
Tél. : 19-213-891-69-20  
Fax : 19-213-891-69-20

Maurice BOISSON  
Office national des forêts  
1626 Bd S Allende 30000 Nîmes  
Tél. : 66 26 26 76  
Fax : 66 27 48 88

Docteur BOMPARD  
Antenne du Conseil régional-  
Orange 9 Rue V Hugo  
84100 Orange

Bernard CASSAGNE  
Cabinet "Forêt Ressources  
Management"  
Rue Neuve 30200 Chusclan  
Tél. : 66 90 19 85  
Fax : 66 90 02 00

André CHALLOT  
Comité Scientifique Entente  
Rte de Violési 13480 Cabries  
Tél. : 42 22 50 29

Gérard CHASSAM  
210 Clos St Humert  
13540 Puyricard

Mohamed DAHMAN  
Institut National de Recherches  
Forestières BP 2  
Ariana 2080 TUNISIE  
Tél. : 19-216-1-230-014  
Fax : 19-216-1-750-557

Etienne DELATTRE  
Parlement Européen S.T.O.A.  
Rue Belliard 79 ARD6.07  
B-1047 Bruxelles BELGIQUE 1  
Tél. : 19-32-2-284-37-52  
Fax : 19-32-2-284-90-59

Abdelhaied DERDER  
Imm des Travaux Publics  
Rue K Boumeddous BP 253  
25000 Constantine  
Tél. : 04-94-65-10  
Fax : 03-41-23-11

Pierre DESCOMBES  
Centre de Formation Professionnelle  
Forestière BP 7  
26780 Châteauneuf du Rhône  
Tél. : 75-90-77-33

Mohamed EL KORTBI  
LPEE/CRR Bâtiment  
25 rue d'Azilal  
Casablanca MAROC

Abdallah GHEBALOU  
Agence Nationale des Forêts  
Projet Pilote B.P. 53M  
21200 Collo ALGERIE  
Tél. : 19-213-891-69-20  
Fax : 19-213-891-69-20

Abdelkrim GHEMIRED  
Agence Nationale des Forêts  
Projet Pilote B.P. 53M  
21200 Collo ALGERIE  
Tél. : 19-213-891-69-20  
Fax : 19-213-891-69-20

Robert GINESI

Mustapha GOUSSANEM  
Agence nationale des forêts  
Rampe des 4 Canons  
16000 Alger ALGERIE  
Tél. : 19-213-2-74-80-19  
Fax : 19-213-2-74-80-03

Saïd GRIM  
Agence Nationale des Forêts  
Projet Pilote B.P. 53M  
21200 Collo ALGERIE  
Tél. : 19-213-891-69-20  
Fax : 19-213-891-69-20

Nabila HAMZA  
Inventaire forestier national  
Echelon interrégional BP 1  
34972 Lattes Cedex  
Tél. : 67.07.80.85  
Fax : 67 07 80 90

Saïd MESSAT  
Direction des eaux et forêts  
E.N.F.I. BP 511 Salé MAROC

Valérie MORIER-GENOUD  
Chambre départementale  
d'agriculture  
40 Avenue Marcellin Berthelot  
BP 2608 38036 Grenoble Cedex 2  
Tél. : 76-20-68-45  
Fax : 76-33-38-83

Daniel MOUSAIN  
Institut National de Recherche  
Agronomique - Laboratoire Symbiotes  
des racines  
2 Pl Viala 34060 Montpellier Cedex 1  
Tél. : 67 54 57 08

Mohamed Seghir NOUAL  
Office Régional de Développement  
Forestier Projet Pilote B.P. 53M  
21200 Collo ALGERIE  
Tél. : 19-213-891-69-20  
Fax : 19-213-891-69-20

André PELLISSIER  
Cabinet d'ingenierie forestière  
72 Crs de la Liberté 69003 Lyon  
Tél. : 78 60 60 44  
Fax : 78 60 42 58

Yves POSS  
Office national des forêts  
46 Avenue Paul Cézanne  
13098 Aix en Provence Cedex 2  
Tél. : 42.23.02.59

Stefano QUARTULLI  
Université de Bari - Faculte di Agraria  
Via Amendola 155/A  
70100 Bari ITALIE

Thierry SARDIN  
Cent. Machinisme du Génie Rural des  
Eaux et Forêts - Le Tholonet  
BP 31 13612 Aix en Provence  
Tél. : 42-66-99-10  
Fax : 42-66-88-65

Olivier SOULERES  
Office national des forêts  
46 Av P Cézanne  
13098 Aix en Provence cedex 02  
Tél. : 42 23 02 59

Abderrahmane TAOURET  
46 Rue O Mohamed BP 3216 rp  
09000 Blida ALGERIE  
Tél. : 04-41-26-79  
Fax : 03-41-23-11

Claire VIGNON  
Ministère de la coopération et du  
développement  
20, rue Monsieur 75007 Paris

Geneviève ZUENA DEBLEVID  
Lycée agricole d'Aix Valabre  
13120 Gardanne  
Tél. : 42 51 52 93